

Communiqué de presse : Pour assurer le respect du confinement, les cimetières resteront fermés à l'occasion des prochaines fêtes religieuses

Fermés en même temps que l'accueil physique des services municipaux ainsi que des parcs et jardins de la Ville dans le contexte national de mise en oeuvre du confinement, les cimetières de la Couture et Sainte-Croix resteront fermés les 5 et 12 avril prochain.

Fermés depuis le 17 mars 2020, les cimetières de la Ville de Bernay ne vont pas réouvrir à l'occasion des prochaines fêtes religieuses des Rameaux (5 avril) et de Pâques (12 avril). Leur réouverture, même pour une seule journée, exposerait la population à des risques de contamination importants.

« Alors que se rapproche le pic épidémique en France, j'estime que c'est la meilleure décision à prendre en vue de l'intérêt général », explique Jean-Hugues Bonamy, maire. « Il s'agit, encore une fois et autant que possible, de limiter au maximum la propagation du COVID-19. Cette décision, qui peut choquer ou attrister - ce que je comprends très bien car elle n'est pas prise le coeur léger - suit également les directives de la Préfecture, comme de nombreuses communes de l'Eure. »

Durant toute la durée du confinement, la Ville de Bernay rappelle que les cimetières de la Couture et Sainte - Croix seront ouverts uniquement pour les inhumations (famille proche du défunt uniquement car obligation de ne pas dépasser 20 personnes par cérémonie) et pour permettre le travail des entreprises de pompes funèbres.